L'Aigle Infos

L'information qu'il vous faut!

Lisez le journal numérique sur le site :
www.kefinafasso.com

HEBDOMADAIRE INDEPENDANT D'INFORMATIONS GENERALES N°456 DU JEUDI 29 Octobre 2026 - PRIX: 3000 GNF - ZONE CFA: 500

PORTRAIT DE LA NATION P.3

Fana Soumah : La rigueur au service de l'État, la soif du travail bien fait comme boussole



ANALYSE / DÉBAT NATIONAL P.3



Médias P.4



TRIBUNE & TÉMOIGNAGE P.4



Edito à vue d'Aigle

68 ans de bravoure de l'armée guinéenne !

Le 1er Novembre prochain, l'armée guinéenne soufflera ses 68 bougies. Elle a été portée sur les fonts baptismaux le 1er novembre 1958, soit un mois après la proclamation de l'indépendance nationale, sous la direction du Camarade Ahmed Sékou Touré et ses compagnons de lutte. Ce 68ème anniversaire devrait être mis à profit pour magnifier à juste raison les hauts faits des Forces armées guinéennes.

Il y a eu certes des hauts et des bas ces 68 dernières années, mais la Guinée a pu relever courageusement de nombreux défis auxquels elle a été confrontée et ...

FEGUIFOOT P.3

Mamady Doumbouya élu président

La presse guinéenne en deuil P.5

Séné Diallo, une voix d'or s'éteint

Vie de la nation P.2

Entre ambitions macroéconomiques et impératifs sociaux : La Guinée à l'épreuve de ses équilibres

Édito à vue d'aigle



68 ans de bravoure de l'armée guinéenne !

Le 1er Novembre prochain, l'armée guinéenne soufflera ses 68 bougies. Elle a été portée sur les fonts baptismaux le 1er novembre 1958, soit un mois après la proclamation de l'indépendance nationale, sous la direction du Camarade Ahmed Sékou Touré et ses compagnons de lutte. Ce 68ème anniversaire devrait être mis à profit pour magnifier à juste raison les hauts faits des Forces armées guinéennes.

Il y a eu certes des hauts et des bas ces 68 dernières années, mais la Guinée a pu relever courageusement de nombreux défis auxquels elle a été confrontée et son armée a toujours été le garant de la paix et de la stabilité de notre nation. C'est une fierté pour tous les Guinéens patriotes de porter l'héritage de nos devanciers qui ne sont jamais fait prier pour s'engager à défendre notre pays. Il faut dire que depuis son indépendance acquise dans les circonstances que l'on sait, la Guinée de Sékou Touré a appris à compter sur ses propres forces. Contrairement à d'autres pays de la sous-région et du continent, notre pays, sous la conduite de ses dirigeants successifs, n'a abrité à ce jour aucune base militaire étrangère. Et force est de reconnaître que les soldats guinéens ont activement participé au maintien de la paix au Mali, au Liberia, en Sierra Leone, en Guinée Bissau, au Congo.

Le 3 avril 1984, soit une semaine après la disparition du premier président de la Guinée indépendante, les forces armées guinéennes, sous la conduite du colonel Lansana Conté, se sont emparées du pouvoir, sans effusion de sang, au nez et à la barbe de ceux qui caressaient intimement l'espoir de voir la transition s'opérer par la voie constitutionnelle.

Le 23 décembre 2008, suite au décès du deuxième président de la Guinée indépendante, l'armée a une nouvelle fois cru devoir intervenir pour prendre les commandes du pays.

Le 28 septembre 2009, sous la transition CNRD dirigée par le capitaine Moussa Dadis Camara, une manifestation pacifique des forces vives du pays a été réprimée dans le sang dans ce qui était alors le plus stade de Conakry. L'ONU et les organisations de défense des droits de l'homme ont dressé un bilan de plus 150 morts et des dizaines de femmes violées.

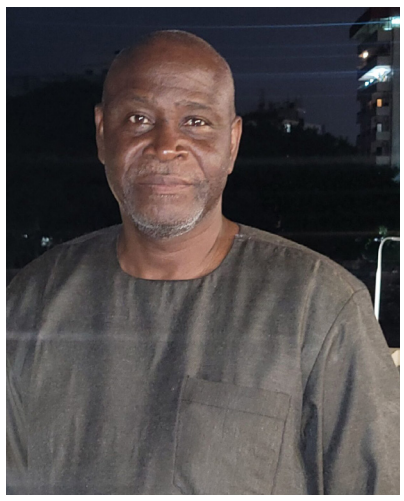
Et vint le 5 septembre 2021. Ce jour-là en effet, le colonel Mamadi Doumbouya, alors commandant du Groupement des Forces spéciales, a pris le pouvoir après avoir évincé le régime du professeur Alpha CONDE. La suite, on la connaît.

Kèfina Diakité

L'Aigle Infos
Autorisation N°299/PR/TPI/K/2018
Siège : Quartier Bambeto, Secteur: Taranya, Commune de Ratoma, sur la route Le Prince à côté de la Mosquée Diakitéya - BP : 6184 Conakry - République de Guinée
E-mail : laigleinfosgn@gmail.com
Tél: (+224) 621 93 53 88
Fondateur & Administrateur Général Mamadou Aliou (Kéfina Diakité & Kaba Kankoula) Diakité
Tél. +224 621 93 53 88 / 622 04 62 21 / 664 63 09 53
Directeur de Publication: Amadou Sadjo Diallo
Rédacteur en Chef: Sékou Condé
Secrétaire Général de la Rédaction: Sammuel M'Bemba
Comité de Rédaction: Sammuel M'Bemba, Mamadou Aliou (Kéfina Diakité) Diakité, Sékou Condé, Mamadou Oury Bah, Amadou Sadjo Diallo, Moussa Thiam, Boéboé Béavogui, Ibrahima Bangoura
Stagiaire: Mamadou Oury Bah
Service Commercial, Marketing, Abonnement, Annonces et Pub: Oumar Kabirou Kaba 654 75 56 50
Chef PAO: Ibrahima Bangoura
Imprimeur: Alseny Camara 628066445
Imprimerie: Imprimerie Lanyi
Distribution: L'Aigle Infos/Maison du Livre
Mise en page: Ibrahima BANGOURA
Photographe: Moustapha Camara
Edité par : Kéfina Sarlu (Société de Régie, d'édition et de Communication)

Vie de la nation

Entre ambitions macroéconomiques et impératifs sociaux : La Guinée à l'épreuve de ses équilibres



Semaine du 22 au 28 octobre 2026

La période du 22 au 28 octobre 2026 s'est inscrite sous le sceau des grands arbitrages financiers et des perspectives macroéconomiques en Guinée. Entre l'examen du Projet de Loi de Finances Rectificative (LFR) 2026 — tablant sur une croissance robuste portée par le mégaprojet de Simandou — et la gestion quotidienne des pressions sur le pouvoir d'achat, le pays confirme son statut de chantier à ciel ouvert où se dessinent les contours de son avenir économique.

1. Le front économique : Le pari de la croissance et l'horizon de Simandou

L'événement marquant de cette fin de mois d'octobre s'est sans conteste joué autour de l'examen du budget rectificatif par le gouvernement. Avec une prévision de croissance économique réajustée autour de 8,26 % — une dynamique également saluée par les institutions de Bretton Woods comme le FMI qui anticipe des perspectives similaires —, la Guinée surfe sur l'accélération des exportations de minerai de fer liées au programme stratégique **Simandou 2040.**

Cette embellie macroéconomique affichée contraste toutefois avec la réalité des comptes publics et le coût de la vie. Pour amortir les chocs exogènes et préserver le panier des ménages, le maintien du prix du carburant à la pompe à 12 000 Gnf — malgré les tensions budgétaires — illustre la volonté de l'exécutif d'éviter une surchauffe sociale. Néanmoins, l'équation demeure complexe : concilier des investissements publics d'envergure orientés vers les infrastructures et la maîtrise indispensable de l'inflation.

2. Le climat sociopolitique : Stabilité institutionnelle et quête de visibilité

Sur le plan sociopolitique, cette dernière semaine d'octobre met en lumière les défis de la gouvernance de transition. Alors que les instances administratives s'attellent à rationaliser les finances publiques et à consolider le fichier de la solde, la question de l'efficacité des services publics et de l'adéquation entre les grands indicateurs macroéconomiques et le vécu quotidien des citoyens demeure au centre des débats de la cité.

La réussite des chantiers structurants engagés — qu'il s'agisse des réformes de la fonction publique, de la moralisation de la gestion des deniers ou de la transparence dans l'attribution des marchés miniers — est ardemment scrutée par l'opinion publique et les partenaires au développement.

Le Défi de l'Inclusivité : Traduire les chiffres en progrès social

Au terme de cette semaine de transition entre l'automne budgétaire et les réalités du terrain, la Guinée démontre indéniablement sa résilience et son attractivité potentielle. Cependant, le véritable défi des prochains mois résidera dans la capacité des autorités à faire ruisseler les milliards générés par les méga-projets extractifs vers l'économie réelle.

Pour que la croissance à deux chiffres promise par Simandou ne demeure pas une simple statistique sur papier glacé, elle devra se traduire par des emplois durables, des infrastructures de base renforcées et une amélioration tangible des conditions de vie de chaque Guinéen.

Kèfina Diakité

Crise de légitimité à l'AGEPI

Quand la justice des hommes tranche en faveur du droit contre l'ingérence institutionnelle

Alors que la crise de gouvernance secoue l'Association Guinéenne des Éditeurs de la Presse Indépendante (AGEPI), une ligne de démarcation claire s'est dessinée entre la légalité juridique d'un côté, et les manœuvres d'appareil de l'autre. Face aux tentatives de légitimation du groupe conduit par le tandem Aminata / Soumah par la Haute Autorité de la Communication (HAC) et la Maison de la Presse, le camp du bureau historique dirigé par M. Diakité réaffirme sa victoire sur le terrain du droit et de la justice.

Le verdict des tribunaux contre les mascarades d'élections
Pour les défenseurs de la légalité au sein de la presse écrite guinéenne, la situation ne souffre d'aucune ambiguïté. Là où le camp adverse se prévaut d'élections controversées, organisées avec l'appui ou la supervision d'organes d'accompagnement comme la HAC ou la Maison de la Presse — dont le rôle doit rester strictement neutre —, le groupe de M. Diakité a fait le choix de s'en remettre à la seule instance habilitée à trancher les différends associatifs : la **justice guinéenne**.

Les décisions judiciaires rendues dans ce dossier ont clairement reconnu la légitimité du bureau issu des textes fondamentaux de l'association, invalidant par là même les démarches parallèles menées par les dissidents. Pour les membres du bureau légitime, les Assemblées générales et scrutins ayant porté M. Soumah ou ses alliés à la tête d'instances parallèles ne sont que des « *mascarades destinées à cautionner une imposture* ».

Indépendance de la presse : Dénoncer les infiltrations et les complaisances

Le cœur du combat mené par M. Diakité et ses soutiens repose sur la sauvegarde de l'indépendance du patronat de la presse écrite. Selon eux, l'immixtion des institutions de régulation ou des structures d'accueil dans le fonctionnement interne d'une association de professionnels constitue un précédent dangereux. « *On ne peut pas prétendre défendre une presse libre et indépendante tout en acceptant qu'une régulation extérieure vienne fabriquer de toutes pièces des dirigeants à la convenance de certains réseaux* », dénoncent les partisans du bureau légitime.

Selon cette perspective, le groupe d'Aminata et de Soumah ne représenterait que des « infiltrés » cherchant à capter les ressources et la représentativité de l'AGEPI sans respecter la souveraineté des véritables éditeurs de presse et le cadre légal régissant les associations en Guinée.

Restaurer l'AGEPI dans son droit et sa dignité

Face aux défis majeurs que traverse la presse imprimée guinéenne (cherté du papier, baisse des ventes, transition numérique), les éditeurs rangés derrière M. Diakité appellent à l'application stricte des décisions de justice.

Pour le camp légaliste, le rétablissement de la vérité juridique est la seule voie possible pour :
1.Faire respecter l'autorité de la chose jugée face aux tentatives de passage en force.
2.Garantir une gestion transparente des ressources de l'association, loin des appétits personnels et des parrainages institutionnels.
3.Restituer aux véritables acteurs de la presse écrite leur outil de combat et de représentation auprès des partenaires nationaux et internationaux.

À l'heure où les décisions de justice ont parlé, le camp de M. Diakité entend faire valoir ses droits jusqu'au bout pour que l'AGEPI ne soit pas bradée à ceux qu'il qualifie d'usurpateurs, mais reste la maison commune, légale et indépendante de tous les éditeurs de presse de Guinée.

Amadou Oury

Lire l'Aigle Infos, c'est lire la vérité et la vertu

ANALYSE / DÉBAT NATIONAL

L'Avertissement de la Diplomatie Française : Pourquoi la Jeunesse Guinéenne est Plus Précieuse que le Fer de Simandou



Alors que le mégaprojet minier de Simandou focalise toutes les attentions et est régulièrement présenté comme la clef de voûte de l'avenir économique guinéen, une prise de parole récente de l'ambassadeur de France en Guinée, Luc Briard, a relancé un débat de fond fondamental. En rappelant que « la vraie richesse de la Guinée n'est pas dans ses mines, mais dans sa jeunesse », la diplomatie française remet au centre des discussions une évidence stratégique : le sous-sol ne sera jamais un substitut au capital humain.

1. Le piège de l'illusion minière et le risque de la rente

En Guinée, le projet Simandou — avec ses promesses de transformation d'infrastructures ferroviaires, portuaires et industrielles — suscite de légitimes espoirs de croissance macroéconomique. Toutefois, la perspective portée par les analystes et relayée par la chancellerie française invite à se méfier du piège classique de la ***« malédiction des ressources »*** (ou maladie hollandaise).

L'histoire économique des pays producteurs de matières premières regorge d'exemples où l'abondance de ressources extractives (or, bauxite, fer, pétrole) s'est traduite par une économie de rente vulnérable, au détriment de la diversification du tissu productif local. En insistant sur le fait que la véritable prospérité de la Guinée ne s'épuisera pas avec les gisements miniers, l'ambassadeur de France invite les acteurs publics et privés à ne pas réduire la stratégie de développement au seul secteur extractif.

2. La jeunesse : Le dividende démographique de la nation

Avec plus de 70 % de la population âgée de moins de 35 ans, la Guinée dispose d'un potentiel humain exceptionnel. Mais ce capital démographique ne se transforme en moteur de développement durable qu'à condition d'investissements massifs dans plusieurs domaines clés :
•L'Éducation et la Formation Technique : Pour éviter que les emplois qualifiés générés par les méga-projets ne soient captés par de la main-d'œuvre extérieure, la priorité absolue reste la montée en compétences de la jeunesse guinéenne.
•L'Entrepreneuriat et le Contenu Local : L'exploitation minière moderne étant fortement capitalisée et peu pourvoyeuse d'emplois directs durables à long terme, c'est dans l'agriculture, l'agrobusiness, les services et le numérique que réside le véritable réservoir d'emplois pour les jeunes.
•La Transformation des Mentalités : Inciter la jeunesse à investir ses talents dans le travail, l'innovation et l'initiative privée sur le sol national plutôt que de chercher un salut incertain dans l'émigration.
3. Simandou comme moyen, l'Humain comme destination
Cette mise au point ne vise pas à déprécier l'importance industrielle de Simandou, mais à en redéfinir la finalité. Simandou ne doit pas être perçu comme une fin en soi, mais comme un accélérateur financier. La réussite réelle de la politique économique nationale ne se mesurera pas uniquement au tonnage de minerai de fer exporté depuis les côtes guinéennes, mais à la capacité de l'État à réinvestir les revenus tirés de ces concessions minières dans :
1.Des écoles, des universités et des centres de formation aux normes internationales.
2.Un système de santé moderne et accessible.
3.Des infrastructures de soutien à l'agriculture et à l'énergie pour les jeunes entrepreneurs.
4. Un appel à la responsabilité collective
Face à ce constat, la balle est désormais dans le camp de l'ensemble des acteurs de la société guinéenne. Les pouvoirs publics doivent veiller à ce que les retombées financières de l'industrie extractive alimentent en priorité le budget de l'Éducation nationale et des Fonds d'appui à l'initiative jeune. De leur côté, les entreprises privées et les partenaires internationaux ont le devoir d'accompagner ce mouvement à travers des programmes ambitieux de transfert de compétences et d'insertion professionnelle. La jeunesse elle-même est appelée à se saisir de ces opportunités en se formant aux exigences du marché mondial.

Conclusion : Un consensus républicain sur le savoir

L'avertissement lancé par la diplomatie française rejoint une prise de conscience largement partagée au sommet de l'État et au sein de la société civile : les gisements de fer finissent inévitablement par s'épuiser, mais la force de travail, l'intelligence et la créativité d'une jeunesse bien formée constituent une ressource inépuisable. En définitive, bâtir l'avenir de la Guinée sur les épaules de sa jeunesse tout en utilisant les ressources de Simandou comme un levier d'investissement social reste la seule stratégie à même d'assurer une prospérité partagée, durable et fière. La véritable émergence guinéenne ne viendra pas du sous-sol, mais de la valeur ajoutée par le génie de ses enfants.
Par la rédaction

FEGUIFOOT

Mamady Doumbouya élu président

À l'issue d'un congrès électif tenu mardi, 27 octobre 2026 à Conakry, les acteurs du football guinéen ont investi un nouveau président à la tête de cette instance. Mamady Doumbouya, c'est le nom de celui qui va diriger le football guinéen pour les quatre prochaines années. Le candidat du RF224, était en lice avec trois autres grandes figures du cuir rond : Mamadou Antonio Souaré, Ibrahima Kalil Kaba et Bachir Haïdara.



Ces candidats ont été départagés par 52 des 53 membres statutaires dans un scrutin très serré. Selon les statistiques du scrutin, Mamady Doumbouya arrive en tête avec 21 voix, devant Mamadou Antonio Souaré, qui obtient 18 voix. Ibrahima Kalil Kaba recueille 13 voix, tandis que Bachir Haïdara n'a obtenu aucune voix.

Avec cette élection, Mamady Doumbouya prend la tête de la FEGUIFOOT pour un mandat de quatre ans à la tête du football guinéen.

Le nouveau président du football guinéen s'est engagé devant l'opinion à mener à bien cette responsabilité. Il promet de redresser les choses et redonner au football guinéen, sa place dans le monde.

C'est avec une profonde émotion et un grand sens de responsabilité que je prends la parole devant vous, ce soir. Je rends grâce à Dieu, le Tout-Puissant. A chacune et à chacun d'entre vous, je voudrais simplement dire merci. Merci pour la confiance. Merci d'avoir cru en notre vision. Ce soir, ce n'est pas simplement un président qui a été élu. C'est une espérance qui a été estimée et une responsabilité qui nous a été confiée.

Mesdames et messieurs, le président Antonio Souaré, Monsieur Ibrahima Kalil Kaba, Monsieur Bachir Haïdara. Votre engagement et votre contribution à notre football mérite d'être reconnu. Le temps du rassemblement commence. Désormais, il n'y a plus de camp, ni des vainqueurs ni des vaincus, il n'y a qu'une seule famille, celle du football guinéen.

Je remercie les autorités du pays, le comité exécutif sortant, la commission électorale, mes compagnons du groupe RF224, ma famille et ceux qui ont contribué à cette aventure.

Chers acteurs du football, durant cette campagne, nous avons écouté vos préoccupations, vos attentes et vos propositions. Vous nous avez rappelé qu'une conviction profonde.

Notre football ne manque ni des talents, ni des passions. Il a besoin d'organisation, de confiance et des perspectives. Aujourd'hui, notre responsabilité est de transformer cette conviction à l'action concrète.

Notre priorité numéro 1 sera de renforcer la gouvernance de notre fédération. Nous travaillons également à garantir aux clubs des subventions transparentes, équitables et régulières, tout en accordant une attention particulière à la formation et l'encadrement et aux développements des compétitions. Sans oublier le football féminin, c'est là notre priorité, dans notre mandat.

Avec l'ambition de structurer davantage les compétitions et d'offrir une véritable perspective à nos jeunes filles. Et devant vous tous, je prends l'engagement que dans cent jours, je reviendrai rendre compte de nos premières actions. Car notre ambition va au-delà de la gestion quotidienne de la fédération.

Nous voulons construire un football qui part de nos quartiers grandit dans nos clubs et rayons à travers notre équipe nationale, qui est le Syli. Des quartiers aussi, voici le chemin que nous voulons construire ensemble avec vous. Nous voulons aussi oser voir plus grand. L'organisation d'une coupe d'Afrique des nations prévue à l'horizon 2032 ou 2036, on doit rester fort pour notre pays. Nous le voulons, c'est un défi qui est immense, mais avec l'engagement des acteurs du football, l'accompagnement des autorités et la mobilisation nationale nous voulons y arriver.

Je ne vous promets ni trophées ni une attribution de la CAN. Je vous promets du travail, de la méthode, de la rigueur et des résultats dont nous rendrons compte. Parce que les grandes victoires ne construisent pas par des discours mais dans les efforts d'avoir la vision et la persévérance.

Chers acteurs du football. C'est une élection qui s'achève mais une mission commence. Une mission que nous ne pourrons réussir qu'ensemble.

Nous avons besoin de toutes les compétences et de toutes les énergies et de tous les talents de bonne volonté.

Que cette histoire que nous sommes en train d'écrire ou cette nouvelle page de notre football soit bénéfique pour le bien et le rayonnement de notre football.

Samuel Demba. D

PORTRAIT DE LA NATION

Fana Soumah : La rigueur au service de l'État, la soif du travail bien fait comme boussole

Dans le paysage de la gouvernance guinéenne, certaines figures incarnent à elles seules la continuité de l'effort, la méticulosité du service public et le respect des valeurs de la République. Parmi elles, le ministre Fana Soumah s'impose comme un exemple de rigueur professionnelle et d'intégrité. Du grand écran de la télévision nationale aux plus hautes responsabilités ministérielles, ce serviteur de l'État a fait de l'exigence et de la culture de l'excellence ses armes quotidiennes pour bâtir une nation fière et résiliente.



Une trajectoire façonnée par l'effort et la discipline

Né à Forécariah et diplômé en sociologie de l'Université Gamal Abdel Nasser de Conakry, Fana Soumah a construit son parcours pas à pas, au prix d'un travail acharné et sans concessions. Connu des Guinéens pour avoir été durant des années l'un des visages et l'une des voix les plus respectés du journal télévisé de la RTG, il a développé très tôt un sens aigu de la précision, du détail et du respect du public.

Cette rigueur, qu'il appliquait jadis dans le traitement de l'information, s'est tout naturellement transposée dans sa gestion des affaires publiques. Qu'il s'agisse de diriger les médias d'État, de conseiller la Présidence ou de piloter des départements ministériels clés, Fana Soumah conserve la même ligne de conduite : l'éthique de la responsabilité et l'horreur du travail bâclé.

Le culte du résultat et la transformation de l'action publique

À la tête de ses fonctions exécutives, le ministre Fana Soumah s'est distingué par une méthode de travail stricte :

•La ponctualité et le suivi rigoureux des dossiers : Pour lui, le temps de l'État est précieux et chaque décision doit être étayée par des résultats mesurables sur le terrain.
•La modernisation des outils et des compétences : Persuadé que la Guinée doit rayonner à l'ère du numérique et de la modernité, il insiste sans relâche sur la formation continue des cadres et l'acquisition d'équipements de pointe.
•L'assainissement et la discipline d'équipe : Inflexible face à la complaisance, il exige de ses collaborateurs le même niveau d'engagement et de rigueur morale qu'il s'impose à lui-même. « *Travailler pour la nation n'est pas un privilège, c'est un devoir d'excellence. La Guinée mérite ce qu'il y a de meilleur et nous n'avons pas le droit à l'à-peu-près* », rappelle-t-il souvent à ses équipes.

Une fierté pour la Guinée et un modèle pour la jeunesse

Dans un contexte de refondation institutionnelle où l'État recherche des repères solides, l'action de Fana Soumah suscite l'adhésion et le respect transparaissant. Sa capacité à allier l'humilité personnelle à la fermeté dans l'exigence professionnelle fait de lui l'un des ministres les plus admirés de sa génération.

En transformant la rigueur en valeur cardinale de la gouvernance, le ministre ne se contente pas d'accomplir sa mission : il réhabilite l'image du commis d'État dévoué et intègre. Pour la jeunesse guinéenne et la classe administrative, son parcours offre une démonstration claire que seule la passion du travail bien fait permet de servir durablement la Patrie et de faire grandir la nation.
Par la Rédaction

INTERVIEW

Médias

La HAC met en garde contre les médias illégaux



La Haute Autorité de la Communication a engagé une lutte sans merci contre les médias illégaux pour l'assainissement de la presse. Mais pour réussir ce pari, l'organe de régulation des médias a impliqué les communes pour qu'elles puissent veiller à cette mesure. Au sortir d'une rencontre de sensibilisation avec les conseillers de Lambanyi, le chef de mission, Amadou Touré, commissaire à la HAC, s'est prêté aux questions de votre hebdomadaire.

L'Aigleinfos : Vous avez rencontré les responsables de la commune de Lambanyi. Quel était concrètement l'objectif de cette visite ?

Amadou Touré : Comme je le disais tantôt, il s'agissait de sensibiliser les élus locaux, notamment le maire, ses vice-maires et les agents de la commune, sur les conditions de création des médias en République de Guinée. Nous avons été agréablement accueillis par toute l'équipe. Nous leur avons présenté un guide relatif à la création des médias en Guinée. La rencontre s'est très bien déroulée et nous avons fourni des informations que les élus ne possédaient pas nécessairement. À l'issue des échanges, ils ont librement décidé d'accompagner la HAC dans l'assainissement du secteur de la presse. Les autorités communales sont également confrontées aux méfaits de certains médias installés illégalement. Le maire, le secrétaire général et les vice-maires sont concernés par ces manquements. Nous leur avons donc indiqué que les portes de la HAC leur sont grandement ouvertes. Nous disposons déjà d'une superviseure au niveau de la commune de Lambanyi, chargée de superviser les activités de communication. Nous pouvons ainsi collaborer pour mettre fin aux activités de ces prétendus médias créés illégalement.

L'Aigleinfos : Quelles sont les conditions à remplir pour créer un site d'information en ligne ?

Amadou Touré : Il existe un régime de déclaration pour la création d'un journal imprimé ou d'un site d'information. Avant la première publication, le promoteur doit effectuer une déclaration auprès du procureur de la République compétent dans sa zone d'habitation. Après cette déclaration préalable, le procureur remet au déclarant un récépissé qui atteste de cette démarche et permet d'établir la régularité de la publication. Le procureur transmet ensuite trois copies de ce récépissé : une à la HAC, une au ministère de la Justice et une autre au ministère de l'Information et de la Communication. C'est donc le régime de déclaration qui s'applique aux sites d'information et aux journaux. Si vous exploitez un site ou un journal sans avoir effectué cette déclaration et obtenu le récépissé requis, vous exercez dans l'illégalité.

L'Aigleinfos : Quel appel lancez-vous aux journalistes et aux autorités communales, notamment face à la multiplication des communicants sur les réseaux sociaux ?

Amadou Touré : Nous avons conseillé aux élus locaux et aux autorités administratives de faire appel aux médias légalement constitués lorsqu'ils organisent des activités. C'est extrêmement important et cela peut les protéger contre de nombreux problèmes. Lors des cérémonies, lorsqu'ils voient plusieurs personnes se présenter comme journalistes, ils peuvent leur demander leur carte de presse délivrée par la HAC. Cela peut les aider à identifier les professionnels reconnus. Lorsqu'une personne se présente avec un micro pour réaliser des interviews, les autorités doivent également faire preuve de prudence. Elles disposent de cellules de communication et peuvent demander à ces personnes pour quel média elles travaillent et si elles possèdent une carte de presse.

Ce que nous constatons actuellement avec certaines Web TV, c'est que des jeunes n'ont pas nécessairement reçu de formation en journalisme et ne maîtrisent pas toujours l'éthique et la déontologie. Ils peuvent parler positivement d'une autorité pendant un ou deux jours parce qu'ils ont reçu de l'argent. Mais lorsque cette autorité décide de ne plus leur en donner, ils peuvent retourner les mêmes informations contre elle. Ils peuvent également utiliser contre elle les relations amicales ou professionnelles qu'ils avaient établies. C'est pourquoi nous avons insisté auprès du maire sur l'importance de la collaboration. Ensemble, nous pouvons atteindre nos objectifs en matière d'assainissement du secteur. Lorsque des jeunes se présentent avec des micros, les autorités peuvent leur demander s'ils disposent d'une autorisation d'exercer et s'ils sont des journalistes professionnels. Je pense que cela peut nous aider tous.

L'Aigleinfos : Quelle différence faites-vous entre les Web TV, les pages de communication et les communicants institutionnels ?

Amadou Touré : Les Web TV regroupent notamment des personnes qui veulent faire le travail des journalistes. Lorsqu'un sujet survient, comme un accident de la circulation, elles se rendent immédiatement sur place et veulent travailler comme des journalistes. Mais la différence, c'est que le travail journalistique ne se limite pas à la collecte de l'information. Il y a une étape essentielle : le traitement. Certains se contentent de collecter les informations et de les diffuser sans les traiter. C'est là que se situe la différence avec le travail des journalistes professionnels.

Ce n'est pas parce que vous possédez un bon téléphone, un smartphone et une connexion Internet que vous êtes journaliste. Si vous ne savez pas comment traiter une information, vous ne pouvez pas vous considérer comme un journaliste professionnel. Concernant les communicants des institutions, nous avons constaté, partout où nous sommes passés, que chaque mairie dispose d'une cellule de communication. C'est une initiative tout à fait louable, car elle relève du domaine de la communication institutionnelle. Les institutions peuvent avoir leurs propres pages, leurs sites Internet et leurs chaînes YouTube. La HAC elle-même possède une page, un site Internet et des chaînes YouTube. Nous ne sommes donc pas particulièrement préoccupés par ces outils, car les informations publiées sur les pages des institutions sont normalement filtrées et validées. Le choix des discours, des images et des vidéos fait l'objet d'un traitement préalable. En revanche, les autorités doivent se méfier des personnes qui se présentent comme communicants sans toujours respecter les exigences professionnelles. Elles ont intérêt à travailler avec des journalistes reconnus, avec lesquels elles s'exposent à moins de problèmes.

L'Aigleinfos : Merci à vous Monsieur Amadou Touré, commissaire à la HAC !

Amadou Touré : C'est un plaisir !

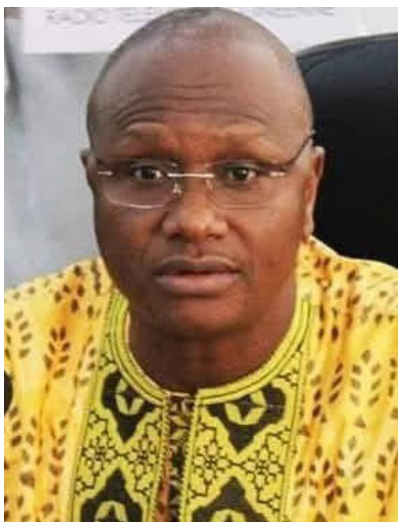
Entretien réalisé par Samuel Demba. D

Lisez le journal numérique sur le site KèfinaFasso www.kefinafasso.com Votre site indépendant d'information tous azimuts.

Tribune

TRIBUNE & TÉMOIGNAGE

Mandian Sidibé : Plus de deux décennies au service des autres, la marque d'un journaliste au cœur de sacrifice



Par un confrère et compagnon de route

Dans le tourbillon de la presse guinéenne et au fil de plus de vingt années d'histoire médiatique, peu de figures incarnent à la fois la ferveur du reportage de terrain, le don de soi et un dévouement qui frôle le sacrifice. Connu pour sa franchise et sa générosité sans réserve, Mandian Sidibé fait partie de ces hommes de conviction dont le parcours laisse une empreinte indélébile chez tous ceux qui l'ont côtoyé, de la mémorable aventure du groupe L'Indépendant aux antennes palpitantes de Planète FM.

Aux origines d'un engagement : La passion du terrain

Pour comprendre l'homme et le professionnel qu'est Mandian Sidibé, il faut remonter aux grandes heures du journal hebdomadaire L'Indépendant, là où s'est forgée une fraternité de plume et de convictions.

Déjà à cette époque, Mandian ne s'inscrivait pas dans la posture du journaliste de bureau. Sa place, sa véritable vocation, était sur le terrain, au plus près des réalités de la population et des secousses de la société.

Je me souviens encore d'une anecdote révélatrice. À une époque où les moyens manquaient et où je peinais à maintenir mon propre journal à flot, j'avais approché le regretté Ali Badara Condé — que son âme repose en paix — pour voir si Mandian pouvait m'épauler dans cette épreuve. La réponse de Badara fut sans équivoque, teintée d'une admiration sincère :

« Moi-même, pour réussir à le voir, c'est tout un problème ! Il est en permanence sur le terrain. »

Cette phrase résumait à elle seule l'éthique de Mandian : un homme d'action, un journaliste infatigable pour qui le reportage et la recherche de la vérité primaient sur le confort personnel.

L'Homme sacrifié : Vivre pour les autres et dire la vérité

Ce qui frappe chez Mandian Sidibé, au-delà de son talent de journaliste et de ses compétences de manager d'équipe (dont il fera la démonstration brillante au fil de sa carrière, notamment aux commandes de la radio Planète FM), c'est sa personnalité profondément altruiste. Mandian fait partie de cette race rare d'hommes qui ne gardent rien pour eux-mêmes. Il vit pour les autres, trouvant sa plus grande satisfaction dans la réussite et le bien-être de ses confrères et de son entourage.

•La culture de la vérité : Mandian ne sait pas mentir et refuse la langue de bois. Sa franchise, qui a parfois pu lui valoir des tempêtes et de la persécution au cours de sa vie professionnelle, est sa signature intemporelle.

•Le don de soi : C'est un homme « sacrifié » au sens le plus noble du terme : un professionnel prêt à se dépouiller de son propre temps, de ses propres ressources, pour porter secours à un projet confraternel ou tendre la main à un collègue en difficulté. Une constance morale au-delà des épreuves et du temps

Les années ont passé, les contextes ont évolué et les parcours se sont diversifiés. Mais pour ceux qui l'ont connu dès les premières heures, l'image de Mandian Sidibé demeure intacte. Si la vie et les responsabilités transforment parfois les hommes, l'empreinte fondamentale qu'il a laissée demeure celle d'un bon journaliste, d'un manager hors pair et d'un être humain d'une générosité rare.

En jetant un regard rétrospectif sur près de 30 ans de compagnonnage et de confraternité, ce témoignage vient rendre hommage à cette fidélité aux valeurs de partage. Mandian Sidibé aura prouvé que dans le métier des médias, les véritables grands noms ne se mesurent pas seulement à l'impact de leurs mots, mais à la noblesse de leur cœur et à leur dévouement suprême envers leurs semblables.

Kèfina Diakité

Gouvernement

Fana Soumah installé dans ses fonctions de ministre de la Communication

Le mercredi 28 octobre 2026, Fana Soumah a été officiellement installé dans ses fonctions de ministre de la Communication, de l'Économie numérique et de l'Innovation par un décret du président Mamadi Doumbouya.



Dans son intervention de circonstance, l'ancien DG de la RTG a tenu tout d'abord à remercier le chef de l'État pour cette confiance renouvelée.

« *Je mesure pleinement la confiance que le président Mamadi Doumbouya a placée en ma modeste personne à travers cette nomination.*

Qu'il trouve ici l'expression de ma profonde reconnaissance et de mes sentiments les plus sincères pour cet acte hautement symbolique. Je l'assure de mon engagement total à servir notre nation avec loyauté, rigueur et détermination », a-t-il indiqué.

« *Je m'engage à promouvoir une communication publique responsable, ouverte et inclusive, qui renforce la confiance entre l'État et les citoyens, conformément aux orientations du Président* », a-t-il indiqué.

En ce qui concerne l'économie numérique, il a pris l'engagement de travailler sans relâche pour moderniser les services publics, accroître la compétitivité des entreprises guinéennes, stimuler l'économie et créer des emplois pour la jeunesse.

Pour ce qui est du volet innovation, le ministre Fana Soumah a assuré qu'il veillera à ce qu'elle soit encouragée dans tous les secteurs, notamment dans l'éducation, la santé, l'agriculture et l'industrie.

« *Avec le concours des cadres du département et le soutien du Gouvernement, je travaillerai à créer un environnement favorable à la recherche, à la créativité et à l'invention, afin que notre nation devienne un acteur majeur de la révolution technologique mondiale* », dira-t-il. Et de mettre en avant plusieurs chantiers prioritaires : favoriser une communication utile, faciliter l'accès à une information responsable et vérifiable, et garantir un accès équitable aux infrastructures numériques.

« *Il s'agira également de moderniser le réseau postal en faisant de la Poste guinéenne un véritable outil d'inclusion économique et sociale, et de soutenir l'émergence d'un écosystème dynamique de startups et d'entrepreneurs, en lien avec le programme Simandou 2040* », a confié le ministre Fana Soumah.

Sadjo

La presse guinéenne en deuil

Séné Diallo, une voix d'or s'éteint

Le célèbre journaliste culturel Aboubacar Séné Diallo s'est éteint le dimanche 25 octobre 2026 à Conakry, des suites de maladie. Il a été inhumé le lundi 26 octobre, après un dernier hommage rendu par sa famille, ses anciens collaborateurs, des acteurs culturels et de nombreux amis, lors d'un symposium organisé à l'hôpital de l'Amitié sino-guinéenne.



Sa disparition laisse un vide dans le paysage médiatique guinéen, notamment dans le domaine culturel, où sa voix et son talent d'animateur ont marqué plusieurs générations d'auditeurs et de téléspectateurs. Parmi ceux qui ont salué sa mémoire figure Fodéba Isto Keïra, ancien ministre de la Culture, qui a entretenu des relations professionnelles avec le défunt. Il garde le souvenir d'un homme ambitieux, accueillant et passionné par les questions culturelles.

« *Séné m'a été présenté par l'actuel directeur général du FODAC à l'époque quand j'étais ministre. C'est un jeune ambitieux, très accueillant. Il n'hésitait pas de venir me voir au bureau souvent, d'échanger avec moi sur des questions de culture, de spécificité au niveau de la culture, parce que vous savez que la culture est très vaste. Séné Diallo était, au-delà de son côté journalistique, un artiste. Un artiste, parce que pour entretenir un public de 5 000, voire 10 000, 20 000, jusqu'à 30 000, il faut être vraiment un artiste. Et je crois que cette qualité, il l'avait.* »

L'ancien ministre a également mis en avant la voix exceptionnelle de Séné Diallo, aussi bien à la radio qu'à la télévision, ainsi que son talent dans l'animation des grands spectacles. « Ensuite, une de ses qualités, c'était sa voix. Sa voix était exceptionnelle, tant pour la radio que pour la télévision. Je n'en dirai pas plus pour les spectacles, parce qu'il entretenait vraiment en grand maestro les grands spectacles sur les grandes scènes de la République de Guinée. » Fodéba Isto Keïra a enfin adressé ses condoléances à la famille du défunt, à ses collaborateurs, à la presse nationale, aux artistes et aux opérateurs culturels.

« *En ce moment, je voudrais présenter mes respectueuses condoléances à sa famille biologique, à ses collaborateurs que vous êtes, la presse nationale, à tous les artistes, à tous les opérateurs culturels, aussi au ministre de la Culture Moussa Moïse Sylla, qui est le ministre en charge de la culture, du tourisme et de l'artisanat. Je prie Dieu pour qu'il l'accepte dans son paradis. Il a servi ce pays. Je souhaite que cette terre de Guinée lui soit légère.* »

Hamza Bah : « *Séné, c'était l'homme de tout le monde* »

Directeur général de la radio Nostalgie, Hamza Bah a lui aussi rendu hommage à celui qui l'a accueilli dans ce média en 2008. Il se souvient d'un homme généreux qui lui a donné sa chance à ses débuts.

« *Je retiens de Séné DIALLO une personne humble, gentille et toujours joyeuse.*

Quand je suis arrivé à la radio Nostalgie, début 2008, Séné DIALLO a été l'une des premières personnes à m'approcher et à m'intégrer dans les couloirs de la radio. La toute première émission que j'ai animée et qui m'a permis d'avoir suffisamment de temps d'antenne, c'est lui qui me l'a cédée. Il avait plusieurs émissions, mais il a décidé d'en abandonner une, d'une heure, pour me permettre de créer et d'animer la mienne. Je retiens de lui un homme passionné par le micro, qui aimait profondément son travail et les autres. Lorsqu'il intervenait dans les matinales, il était toujours jovial. Pendant la transition, entre 2008 et 2011, c'est également lui qui m'a surnommé « Hamza, le reporter de guerre ».

Je suis très triste. Depuis cinq heures du matin, lorsque j'ai reçu l'appel m'annonçant son décès, je n'ai pas pu dormir. Jusqu'à 7 h, 8 h et même 9 h, j'étais incapable de publier quoi que ce soit. J'ai été affecté par plusieurs décès, mais celui de Séné DIALLO m'a particulièrement bouleversé. C'était le grand frère de tout le monde, un homme toujours prêt à aider les autres, qui avait une solution pour chacun. Il ne savait pas faire du mal à quelqu'un. Tu venais le voir avec un problème, il souriait, plaisantait, mais finissait toujours par trouver une solution. Tu repartais avec une réponse à tes préoccupations. Séné, c'était l'homme de tout le monde.

À ses enfants, à son épouse et à toute sa famille, je demande beaucoup de courage. Je prie Allah, le Tout-Puissant, de l'accueillir dans Son paradis et de protéger ses enfants, qu'il aimait tant. À toutes les personnes qui ont côtoyé Séné DIALLO, je demande de garder une chose à l'esprit : Séné est parti, mais il laisse derrière lui une famille et des enfants. Si vous savez qu'il a contribué à votre vie, n'oubliez pas sa famille. »

Aboubacar Séné Diallo repose désormais au cimetière de Taouyah. Il laisse derrière lui une veuve et trois enfants.

Samuel Demba. D

Agora Civique Guinée

Le comité de pilotage du projet tient sa première session à Conakry

Le mercredi 28 octobre 2026, selon le site Mosaiqueguinee.com, le Conseil national des organisations de la société civile guinéenne (CNOSCG) a rappelé qu'il tient vraiment au renforcement des échanges entre les citoyens et les pouvoirs publics à travers le projet Agora Civique Guinée. C'était à l'occasion de la tenue, dans un hôtel de la place, de la première session du comité de pilotage de ladite initiative, financée par le Royaume-Uni pour trois ans.



A noter que l'objectif du projet Agora Civique Guinée est de faire du dialogue un moyen de rapprocher les citoyens des décideurs publics et de prévenir les tensions communautaires. Il est financé par l'ambassade du Royaume-Uni en Guinée et s'étendra de juillet 2026 à juin 2029. Il concernera six zones du pays à savoir Conakry, Boké, Kindia, Labé, Kankan et Nzérékoré.

Cette première session du comité de pilotage a regroupé plusieurs acteurs institutionnels et de la société civile, des représentants des départements ministériels, de l'Assemblée nationale et de la Cour des comptes.

Le président du CNOSCG, Gabriel Haba, a indiqué que l'enjeu est de permettre aux préoccupations des populations de trouver un meilleur écho auprès des autorités. Il considère la société civile comme un relais essentiel entre les citoyens et l'État, notamment dans la recherche de réponses aux difficultés rencontrées par les communautés. A l'en croire, les incompréhensions entre gouvernants et gouvernés peuvent alimenter les tensions lorsque les préoccupations citoyennes ne sont pas suffisamment prises en compte. « *La finalité du projet Agora Civique, c'est la prévention, c'est réduire les conflits dans nos communautés* », a-t-il martelé, tout en insistant insisté sur la nécessité de renforcer la concertation entre les différentes parties.

Le représentant du ministère de l'Administration du territoire et de la Décentralisation, Mamadou Bilal Baldé, a relayé le message de la ministre, qui appelle à davantage « *de transparence, de dialogue et de participation citoyenne dans la conduite des affaires publiques* ».

Quant à l'ambassade du Royaume-Uni en Guinée, elle voit dans ce projet un cadre de promotion de la gouvernance inclusive, de la redevabilité et de la participation des citoyens aux décisions qui les concernent. Saikou Diallo, son représentant, a fait remarquer que l'inclusion ne devait pas se limiter aux déclarations de principe, elle doit se traduire concrètement à toutes les étapes du projet, de la planification des activités jusqu'à l'évaluation des résultats.

Pour sa part, l'honorable Salematou Yansané, représentante de l'Assemblée nationale, a rappelé les responsabilités de cette instance : assurer l'orientation stratégique du programme, superviser son exécution et veiller à l'atteinte des résultats attendus. Cette première session est axée sur l'examen et la validation du plan de travail et du budget annuel, ainsi que le dispositif de suivi-évaluation pour la période 2026-2027. La mise en œuvre du programme devra permettre de renforcer les mécanismes de dialogue dans les zones ciblées.

Mamadou Oury



CRIEF

Mamadou Saliou Diakité aux commandes

Le mercredi 28 octobre 2026, Mamadou Saliou Diakité a officiellement pris ses fonctions de président de la Cour de répression des infractions économiques et financières (CRIEF).



Lors d'une cérémonie de passation de service organisée à cet effet à Kaloum, le président sortant, Francis Kova Zoumanigui, a mis en avant son bilan à la tête de la CRIEF : l'adoption d'une feuille de route institutionnelle, destinée à améliorer les méthodes de travail, les capacités opérationnelles et le suivi des résultats. Il a aussi souligné les démarches engagées pour renforcer les compétences des magistrats et du personnel, notamment en matière d'investigation financière, de criminalité numérique et de coopération judiciaire internationale. Sans oublier qu'avec l'appui de partenaires techniques et financiers, plusieurs projets ont été retenus, notamment la formation du personnel, l'élaboration d'un manuel de procédures administratives et financières, la gestion électronique des documents et l'acquisition d'équipements informatiques. Francis Kova Zoumanigui a toutefois reconnu que plusieurs projets n'ont pas encore abouti. Il par exemple regretté l'absence d'audiences foraines, pourtant envisagées dans la feuille de route institutionnelle. Il a invité son successeur à poursuivre les démarches nécessaires à leur organisation, tout en accordant une attention particulière à la sécurisation des locaux et des données judiciaires, à la digitalisation des procédures et à l'aménagement d'un espace destiné aux avocats.

Dans son intervention de circonstance, le président entrant de la CRIEF, Mamadou Saliou Diakité, a pris l'engagement de préserver les acquis et de poursuivre les efforts de consolidation de l'institution. « *Les hommes passent, les institutions demeurent* », a-t-il martelé. insistant sur l'importance de la continuité institutionnelle. Il dit ambitionner de garantir aux justiciables une justice moderne, transparente, équitable et rendue dans un délai raisonnable, tout en réaffirmant sa détermination à lutter contre la corruption et les infractions économiques et financières, dans le strict respect des droits de la défense et des garanties du procès pénal. Aussi a-t-il appelé les magistrats, les greffiers, le personnel d'appui, les avocats et les partenaires nationaux et internationaux à accompagner la nouvelle direction. Il promet de travailler en bonne intelligence avec le procureur spécial de la CRIEF, Alphonse-Charles Wright, dans le respect des rôles respectifs des différentes composantes de la juridiction. Le porte-parole Mamadou Dian Diallo, pour sa part, a salué le travail accompli par le président sortant, mettant en avant sa rigueur et son sens des responsabilités. Il a tenu également à rassurer le nouveau président de la franche collaboration du personnel.

Sadjo

Éducation

Recalé au concours de recrutement, le porte-parole des enseignants contractuels reconnaît son échec

Les résultats du concours de recrutement de 6 000 enseignants à la fonction publique sont désormais connus. Parmi les candidats non retenus figure El Hadj Diaka Sow, porte-parole des enseignants contractuels non retenus lors des précédentes opérations de recrutement. Une situation qui aurait pu susciter des contestations, mais que le principal concerné dit accepter sans accuser aucune autorité ni structure.



Figure de la mobilisation des enseignants contractuels, El Hadj Diaka Sow a tenu à clarifier sa situation et à rassurer l'opinion publique sur sa position après la publication des résultats.

« *Nous tenons à éclairer l'opinion nationale et tous ceux qui cherchent à savoir si le porte-parole national a été admis ou non. Nous confirmons officiellement que Diaka Sow ne figure pas sur la liste des candidats admis au concours* », a-t-il déclaré.

Malgré son échec au concours, le porte-parole des enseignants contractuels affirme ne vouloir tenir personne pour responsable de sa non-admission. Il écarte notamment toute accusation contre les structures concernées ou les départements ministériels.

« *Nous n'accusons personne et nous ne rejetons la responsabilité sur aucune structure ni aucun département ministériel. Nous disons simplement que Dieu en a décidé ainsi* », a-t-il expliqué, selon ses propos.

Cette réaction tranche avec les éventuelles interrogations que pourrait susciter l'absence de son nom sur la liste des admis, compte tenu de son rôle dans la défense des enseignants contractuels.
Il se réjouit de l'admission de ses camarades

El Hadj Diaka Sow affirme également éprouver de la satisfaction en constatant que plusieurs de ses compagnons de lutte ont réussi le concours. Il souligne que son engagement ne se limitait pas à sa propre intégration dans la fonction publique, mais visait aussi à défendre la cause de l'ensemble des enseignants contractuels concernés.

« *Aujourd'hui, voir ceux qui m'entourent être admis et constater que des enseignants qui se trouvent dans les villages, les préfectures et les sous-préfectures deviennent fonctionnaires me rend heureux et fier* », a-t-il indiqué. Pour lui, l'admission de ses camarades constitue une avancée importante dans une lutte menée pendant plus de deux ans pour leur intégration à la fonction publique.

« J'ai le moral fort », assure le porte-parole

El Hadj Diaka Sow assure garder le moral et entend rester aux côtés des enseignants désormais admis à la fonction publique.

« *Diaka est heureux et fier d'avoir conduit cette boussole qui a permis la concrétisation de cette lutte de plus de deux ans pour notre engagement à la fonction publique. Je sais que cette situation surprend et inquiète beaucoup, mais aujourd'hui, j'ai le moral fort* », a-t-il affirmé. Le porte-parole dit enfin vouloir rester à l'écoute de ses camarades, désormais fonctionnaires, malgré son échec personnel à ce concours.

Samuel Demba. D

Lisez le journal numérique sur le site KèfinaFasso www.kefinafasso.com Votre site indépendant d'information tous azimuts.

Faranah

Les précisions du DG de l'hôpital régional sur le décès de l'étudiant Klavert Maomou

Le mardi 27 octobre 2026 à Faranah, l'étudiant Morlaye Klavert Maomou, s'est effondré en plein match de football. Certains ont aussitôt accusé les urgences de l'hôpital régional de « négligence médicale ». Le DG de ladite structure sanitaire, Dr Ibrahima Nabé, a tenu à apporter des éclaircissements sur les circonstances de ce drame.



Selon le site Africaguinee.com, Morlaye Klavert Maomou, âgé de 21 ans, était étudiant inscrit en option Gestion des Entreprises Agricoles à l'Institut Supérieur Agronomique et Vétérinaire (ISAV) de Faranah.

D'après les explications données par le Directeur Général de l'Hôpital Régional de Faranah, le jeune homme luttait déjà contre un malaise bien avant d'entrer sur le terrain. Revenant sur les moments qui ont suivi l'incident, le Dr Ibrahima Nabé indique que la victime a été admise en fin de journée dans un état irréversible.

« *Hier mardi 27 octobre 2026, aux environs de 18 h 15, mon équipe a reçu le corps sans vie de Morlaye Klavert Maomou, un étudiant âgé de 21 ans, inscrit à l'Institut Supérieur Agronomique et Vétérinaire (ISAV) de Faranah, en option Gestion des Entreprises Agricoles. Il était accompagné d'une foule importante. À son arrivée à l'hôpital, il ne présentait plus aucun signe de vie* », a-t-il précisé. Face à la gravité de la situation et au statut de la victime, la Direction de l'hôpital s'est concertée avec les encadreurs de l'université, affirme Dr Ibrahima Nabé.

Il annonce que la dépouille du jeune étudiant est actuellement en cours d'évacuation vers Conakry. « *Sachant qu'il s'agissait d'un étudiant, nos interlocuteurs privilégiés étaient les autorités de l'ISAV. Nous sommes aussitôt entrés en contact avec eux pour les informer du dépôt du corps. En accord avec les autorités de l'ISAV venues sur place, nous avons préparé le corps avant de le placer à la chambre froide de l'hôpital.*

Ce matin, ces mêmes autorités sont revenues pour récupérer le corps. À la demande des parents, le père et la mère se trouvant à Conakry, la dépouille est en cours d'évacuation vers la capitale », a confié le Directeur Général de l'Hôpital de Faranah.

S'agissant des causes sous-jacentes de cette mort subite, le Directeur Général rapporte les confidences faites par le tuteur du défunt, M. Kokoli Junior Brémou, recueillis dans la matinée de ce mercredi 28 octobre 2026.

« *Le tuteur du jeune homme, M. Kokoli Junior Brémou, nous a précisé ce matin que dès lundi, le défunt se plaignait de fièvre et de céphalées, évoquant des symptômes de paludisme. Après le repas dans la journée, il aurait décidé de rejoindre ses amis au terrain pour jouer au ballon et se dégourdir les jambes. C'est là qu'il s'est effondré. Ses camarades l'ont transporté d'urgence, mais il a rendu l'âme avant d'arriver à l'hôpital, où nous n'avons pu que constater son décès* », a rapporté Dr Ibrahima Nabé.

Au-delà de la douleur suscitée par cette disparition brusque, des accusations circulant dans la cité laissaient entendre que les soins auraient été conditionnés par l'achat préalable d'un carnet de santé à 30 000 GNF. Une version contestée par le Directeur de l'hôpital régional de Faranah.

« *Concernant les rumeurs sur une prétendue obligation d'acheter un carnet à 30 000 GNF avant toute prise en charge : vous pouvez vous renseigner dans le quartier, à l'Hôpital Régional de Faranah, notre règle constante est de dispenser d'abord les premiers soins avant de présenter la moindre facture. C'est notre ligne de conduite. Prétendre que nous avons exigé un paiement avant d'intervenir est faux. On ne prend pas en charge un corps sans vie : le jeune homme était déjà décédé à son arrivée. Le seul acte médical consistait à préparer la dépouille pour son transfert à la chambre froide, ce que nous avons fait* », a martelé le Directeur de l'Hôpital Régional de Faranah, rapporte le site Africaguinee.com.

Une synthèse de Sadjo

Lire l'Aigle Infos, c'est lire la vérité et la vertu

Loi de finances rectificative 2026

Ce que la ministre de l'Economie a présenté aux députés

Dans un entretien accordé au site Africaguinee.com, la ministre de l'Économie, des Finances et du Budget, Mariama Ciré Sylla, est revenue entre autres sur les arbitrages de la loi de finances rectificative 2026, présentée samedi soir aux députés. Elle y détaille les choix stratégiques d'un budget orienté vers les résultats.



a, Ministre de l'Economie, des Finances et du Budget defendant le PLFR 2026 à l'Assemblée nati

Parlant des ajustements clés opérés dans le texte, elle a dit ceci : « *Nous venons en effet de sortir de l'Assemblée plénière, marquant le début de la revue par les honorables députés de la 10e législature du projet de loi de finances rectificative 2026.*

Ce projet de loi rectificative a pour objectif d'ajuster la loi de finances initiale 2026 aux différents changements du contexte économique et social, tant national qu'international.

Nous avons dû revoir la croissance à la baisse à la lueur de la crise internationale, notamment avec une réduction de 0,9% -relativement à la croissance initialement attendue- pour stabiliser le taux de croissance pour 2026 à 8,6%, contre 7,1% en 2025.

Nous avons également dû prendre en compte l'impact sur le pays, à l'instar des autres pays autour du monde, de l'accroissement des produits pétroliers et du prix des produits pétroliers dû à la crise, notamment aux détroit d'Ormuz.

Cet accroissement a causé une hausse des prix du pétrole autour du monde. Cependant, nous avons eu, au niveau du gouvernement guinéen, une intention intentionnelle et solidaire de maintenir le prix du carburant à la pompe à 12.000 francs guinéens le litre, en dépit d'augmentations notables dans plusieurs pays voisins, mais aussi dans plusieurs pays de par le monde, inclus des pays très développés.

Ce choix solidaire a occasionné un accroissement en subvention, un appui au maintien de ce prix de plus de 4.500 milliards de nos francs.

Une provision aussi pour l'ajustement de ces prix des produits pétroliers pour le reste de l'année, de près de 913 milliards, a aussi été effectuée. Donc, nous avons ces orientations principales qui ont joué un rôle clé. Nous avons aussi eu des ajustements au niveau des dépenses d'investissement afin de prendre en compte la maturité des projets d'investissement.

Plusieurs projets d'investissement prévus cette année sont repoussés à l'année prochaine, car la maturité reste encore à affiner. Nous avons engagé des diligences pour que ces projets soient fin prêts afin qu'on puisse les lancer en 2027. Il a donc fallu répercuter cela dans la loi de finances rectificative, ce qui a donné lieu à cette loi de finances rectificative, entre autres. »

A la question de savoir quels sont les projets qui seront impactés par ces reports, elle a répondu : « *Nous avons plus ou moins une série de projets dans plusieurs secteurs. Cependant, ce qu'il faut aussi dire, c'est qu'on a beaucoup de projets déjà en cours dont on veut privilégier l'exécution rapide afin qu'on ait des finitions claires et des résultats pour les populations.* »

Comment financer le déficit, en lien avec les remarques soulevées par l'allocution du président de l'Assemblée nationale ? Elle a donné cette réponse : « *Justement, le président de l'Assemblée a fait référence à l'impératif d'accroître le taux d'absorption, qui est vraiment un défi qui date de plusieurs décennies qui touche la Guinée comme d'autres pays africains. C'est un souci qui est sensé.*

Donc nous travaillons activement aujourd'hui à accélérer les projets d'investissement. Notamment, la Delivery Unit est un peu notre arme secrète qui a été créée et qui est actuellement opérationnelle et déployée sur le terrain afin d'identifier les projets qui auraient des défis, des retards ou des blocages et qui proviendraient au niveau de l'administration centrale ou des ministères sectoriels, pour travailler avec eux et trouver des solutions afin d'accélérer ces projets. Donc pour nous, c'est déjà une des priorités.

L'autre priorité, c'est la préparation des projets à l'avance. Quand les projets sont mûrs et bien préparés, l'exécution est rapide. Mais quand cela n'est pas fait, c'est une difficulté. C'est pour cela que nous avons alloué une dotation exceptionnelle à l'ACGP, rien qu'en 2026, de plus de 150 milliards, afin que l'ACGP puisse lancer plusieurs études l'année prochaine. Nous allons continuer dans la même dynamique pour s'assurer que les études sont lancées, qu'elles sont prêtes et que les projets avanceront et pourront être exécutés assez rapidement… »

Mamadou Oury

Lisez le journal numérique sur le site KèfinaFasso www.kefinafasso.com Votre site indépendant d'information tous azimuts.

Culture

Les confidences du conteur Moussa Doumbouya alias ''Petit Tonton''

Dans un entretien accordé au site Africaguinee.com, à l'approche de la 7□ édition de la Grande Nuit du Conte, Moussa Doumbouya, plus connu sous le nom d'artiste Petit Tonton, revient sur son parcours de comédien, conteur, auteur et fondateur de la Maison de l'Oralité et du Patrimoine koumakan.



A la question de savoir comment est née cette passion pour le conte et la parole traditionnelle, Moussa Doumbouya "Petit Tonton" a répondu : « *Je dirais que c'est le conte qui est venu vers moi, plutôt que l'inverse. Le conte est un élément essentiel de notre culture : c'est l'école de la vie dans la tradition africaine.*

*Ma reconversion vers le conte s'est opérée après le retour des VIII^es^ Jeux de la Francophonie à Abidjan, où j'ai été médaillé d'argent. C'est tombé à un moment où je me questionnais profondément sur mon engagement artistique et mon identité. Je me demandais : « **Suis-je vraiment en train de faire la promotion de la culture guinéenne ?** »*

À l'époque, j'étais comédien de théâtre et je jouais des pièces d'auteurs qui n'étaient pas forcément de chez nous. Ce succès à Abidjan a été le déclic qui m'a poussé à retourner aux sources et à embrasser pleinement le métier de conteur. »

Qui est réellement Petit Tonton ?

« *Je suis un gestionnaire-comptable de formation et conteur de profession. Mais je suis avant tout un entrepreneur culturel. Cela fait plus de 23 ans maintenant que j'évolue dans ce secteur. Je gère aujourd'hui une entreprise culturelle, la Maison de l'Oralité et du Patrimoine Koumakan. Sur le plan personnel, je suis un père de famille, comblé par deux enfants -une fille et un garçon-.* », a-t-il répondu.

A propos de son nom d'artiste, « Petit Tonton », il dira ceci : « *Ce nom m'a été donné par Sékou Yalani Keïta, la personne qui m'a introduit dans l'univers artistique avec sa compagnie "Les Sardines de Conakry". J'ai toujours eu un grand respect pour les aînés, et je l'appelais constamment « Tonton* ». Un jour, en travaillant, il m'a dit : « *Si moi je suis le tonton, alors toi tu es le Petit Tonton* ! »

Il me présentait ainsi à tout le monde et le nom est resté. Certains pensent que c'est lié à ma taille ou à ma morphologie, car physiquement, je change très peu avec le temps ! Ce n'était peut-être pas un hasard finalement. »

Quel rôle le conte joue-t-il encore aujourd'hui dans la société ? Il répond : « *Le conte est un acte social fondamental. À travers lui, on découvre son environnement, la faune, la flore, mais aussi des émotions et des états d'âme. Il nourrit l'imaginaire collectif. Le conte aide les gens à savoir qui ils sont, d'où ils viennent et quels liens les unissent. C'est un véritable régulateur de la société, un garant de notre cohésion sociale*. »

À l'ère du numérique et des réseaux sociaux, comment parvenez-vous à maintenir l'intérêt du public pour la parole orale ?

« *Nous croyons fermement au pouvoir de la parole. Dans un monde dominé par le virtuel, nous créons des espaces de rencontre directe, de dialogue et de partage en chair et en os. Comme le dit le proverbe : « **Un seul doigt ne peut pas arracher un fagot de bois.** » On ne construit pas une société seul.*

C'est pour cela que nous organisons la Grande Nuit du Conte, les veillées à la Maison de l'Oralité, mais aussi des veillées dans les quartiers, à l'intérieur du pays et des ateliers scolaires. Il faut maintenir ces espaces où les humains se parlent de vive voix. », a-t-il réagi. Vos histoires mêlent subtilement humour, sagesse et réalités sociales.

D'où tirez-vous vos inspirations ?

« *Mon inspiration provient exclusivement de notre patrimoine. Nous possédons une richesse inestimable en contes, comptines et berceuses qu'il n'est même pas nécessaire d'inventer.*

À travers un vaste projet de collecte, nous recueillons ces histoires traditionnelles auprès des anciens pour les remettre au goût du jour. La quasi-totalité des contes que je narre sur scène, ainsi que mes livres illustrés, sont issus de cette collecte patrimoniale. »

La jeune génération vous semble-t-elle réceptive à ces valeurs traditionnelles ?

« *Oui, absolument. Nous assistons aujourd'hui à un véritable mouvement de retour aux sources. Les jeunes éprouvent le besoin de se ressourcer et de comprendre leurs origines.*

L'eau qui coule sans connaître sa source finit par se tarir. »

Voir cet engouement des jeunes lors de nos veillées de conte me donne un immense espoir : ces valeurs africaines ne se perdront pas.

Quelles sont les principales difficultés auxquelles vous faites face dans votre carrière ?

« Comme dans beaucoup de disciplines culturelles en Guinée, le problème majeur réside dans le manque de volonté politique et d'accompagnement financier. On pense souvent à tort que la création artistique n'a pas besoin de moyens. Or, la Maison de l'Oralité et du Patrimoine supporte de lourdes charges : loyer, eau, électricité, gardiennage, salaires des administrateurs et des techniciens. Tout cela pèse énormément sur nos finances.

« *Je ne vais pas supplier pour du sponsoring. Si une entreprise veut associer son image à notre projet, tant mieux. Mais nous ne sommes pas des mendiants.* »

Le métier de conteur est-il suffisamment valorisé en Guinée aujourd'hui ?

« *Les choses évoluent positivement. Le conteur commence à retrouver sa place d'antan. Aujourd'hui, on me sollicite dans des espaces où l'on n'aurait jamais imaginé inviter un conteur auparavant : des lancements de produits, des colloques universitaires ou institutionnels. Le conte s'institutionnalise progressivement, et c'est une grande victoire pour notre profession.* »

Où en sont les préparatifs de la 7^e^ édition de la Grande Nuit du Conte ?

« Toutes nos énergies sont mobilisées pour la 7^e^ édition prévue le 4 décembre au Lac Bassikolo (en face du Palais du Peuple). Nous préparons un spectacle inédit, avec de nouveaux textes et de nouvelles compositions musicales.

Côté partenaires, la situation reste difficile. Je l'ai déjà dit : nous ne sommes pas des mendiants et je refuse de mendier du sponsoring. Si une entreprise comprend la valeur de notre projet et souhaite y associer son image, elle est la bienvenue. Mais nous ne passerons pas notre temps à faire le pied de grue dans les bureaux.

Heureusement, nous pouvons compter sur un public exceptionnel. En seulement trois jours de billetterie, plus de 100 tickets ont déjà été vendus ! C'est la preuve de leur fidélité et cela nous pousse à nous dépasser pour offrir une soirée inoubliable.

Quel message souhaitez-vous adresser à la jeunesse guinéenne et à ceux qui veulent suivre vos pas ?

« *Mon message tient en un mot : la passion. Sans passion, on passe à côté de tout ce que l'on entreprend. Que l'on vende de l'eau ou que l'on fasse du théâtre, il faut y mettre son cœur. On le voit trop souvent dans nos espaces publics : le manque d'accueil ou de rigueur vient du fait que les gens ne sont pas passionnés par ce qu'ils font.*

Aux jeunes qui veulent devenir conteurs, je dis qu'il faut être patient et travailler sans relâche. Cela fait 23 ans que je suis dans l'art, dont 17 années dans l'ombre au théâtre avant que le conte ne me révèle au grand public. Rien ne s'obtient du jour au lendemain. Travaillez, soyez passionnés, et que la bénédiction des ancêtres soit sur nous ! », a confié Petit Tonton au site Africaguinee.com.

Une synthèse de Mamadou Oury

Kindia

Une femme périt dans un incendie, au quartier Kènèndé

Selon le site Africaguinee.com, un incendie présumé d'origine électrique a coûté la vie à Hadja Mariam, âgée d'environ 68 ans, dans la matinée de du mercredi 28 octobre 2026, au quartier Kènèndé, dans la commune urbaine de Kindia. Malgré les tentatives de son fils et la mobilisation des riverains pour lui porter secours, la sexagénaire n'a pas survécu au drame. Selon les témoignages recueillis sur place, les difficultés d'accès au quartier auraient également compliqué l'intervention des sapeurs-pompiers.



Le drame s'est produit aux environs de 7 heures. D'après les premières informations recueillies auprès des proches et des voisins, la victime serait sortie acheter des condiments avant de regagner son domicile, où se trouvait son mari, lui aussi malade. Peu après son retour, Hadja Mariam serait entrée dans sa chambre pour récupérer des documents appartenant à son fils vivant en France, qui souhaitait les faire photocopier. C'est dans cette pièce, où se trouvait une installation électrique, qu'un bruit soudain aurait alerté les membres de la famille. Quelques instants plus tard, la situation aurait dégénéré, plongeant les proches dans la panique. Commissaire principal de police en service à Mafanco, à Conakry, Morlaye Camara, fils de la victime, raconte les circonstances dans lesquelles il a tenté de porter secours à sa mère. « *Ce matin, à mon réveil, j'étais sur la véranda. Ma sœur m'a dit qu'elle voulait rentrer à la maison pour prendre la manette de la vache et récupérer un document qui devait être photocopié. Lorsque ma mère l'a entendue, elle l'a également suivie. Pendant que j'étais toujours sur la véranda, j'ai soudainement entendu des cris. Je suis alors rentré précipitamment pour tenter de sauver ma mère. Malheureusement, je l'ai trouvée allongée dans la chambre, au milieu des flammes. J'ai essayé de la sauver, mais la situation était extrêmement difficile* », témoigne-t-il.

Malgré sa tentative d'intervention, le policier n'a pas réussi à extraire sa mère de la pièce en flammes. La mobilisation des riverains n'a pas non plus permis d'éviter l'issue fatale. Présent aux côtés de la famille endeuillée, Abdoulaye Camara, un voisin revient sur les événements qui ont précédé l'incendie. Selon son témoignage, rien ne laissait présager un tel drame au début de la matinée. « *Tôt ce matin, aux environs de 7 heures, c'est Hadja elle-même qui est partie acheter des condiments, comme à son habitude. À son retour, elle est venue s'installer près de son mari, qui est également malade. Peu après, elle a expliqué qu'elle devait récupérer quelques documents appartenant à son fils qui vit en France, afin de les photocopier, car celui-ci en avait besoin. Elle est alors entrée dans sa chambre, où se trouvait une installation électrique. Soudain, nous avons entendu un bruit. Son mari s'est mis à crier et son fils s'est précipité pour voir ce qui se passait. Malheureusement, il était déjà trop tard. Les gens sont venus de partout pour nous apporter leur soutien, mais Dieu en a décidé ainsi* », raconte-t-il avec émotion. Au-delà de la perte en vies humaines, ce drame soulève également des interrogations sur les conditions d'intervention des services de secours dans certains quartiers de Kindia.

Venue apporter son soutien à la famille, Nabylaye Camara évoque les difficultés rencontrées lors de l'intervention des sapeurs-pompiers. Selon son témoignage, les secours se sont déplacés, mais leur arrivée tardive n'aurait pas permis de sauver la victime. « *Nous avons tout essayé, mais travailler avec la population n'est pas facile. L'intervention des sapeurs-pompiers était nécessaire, mais ils sont arrivés tardivement en raison du mauvais état de la route et du pont, qui menace de s'effondrer* », rapporte le site Africaguinee.com.

Une synthèse de Sadjo



Mouvement lycéen en France

La rencontre entre l'exécutif et les influenceurs tourne au fiasco

Lundi 26 octobre, le Premier ministre Sébastien Lecornu et plusieurs ministres ont reçu huit créateurs de contenu à Matignon pour aborder la crise lycéenne, avant même de rencontrer les syndicats. Cette opération de communication a suscité la colère des organisations étudiantes et placé les vidéastes au cœur d'une vive polémique.

Face à une contestation difficile à saisir, l'exécutif a misé sur les réseaux sociaux. Lundi 26 octobre, le Premier ministre **Sébastien Lecornu,** le ministre de l'Éducation nationale Édouard Geffray et le ministre de l'Enseignement supérieur Philippe Baptiste ont réuni huit créateurs de contenu, suivis par des centaines de milliers de jeunes. Anna Baldy, alias Grande Bavardeuse sur les réseaux sociaux (plus de 300 000 abonnés), ou encore Mathilde Fouqué, alias Mathilde Study (plus 800 000 abonnés), étaient notamment présentes. Leurs comptes sont consacrés aux études, à l'éducation, aux révisions et à l'orientation.

La méthode n'est pas nouvelle. En 2021, **Emmanuel Macron** avait déjà tourné une vidéo avec les YouTubeurs McFly et Carlito. L'objectif est de contourner les canaux traditionnels pour s'adresser directement aux élèves mobilisés. Selon les données de Vie publique, site consacré aux politiques publiques françaises et européennes, 53% des 15-30 ans privilégient désormais les réseaux sociaux comme principale source d'information.

« Un certain mépris »

Le calendrier passe mal auprès des organisations lycéennes et étudiantes. Le gouvernement ne s'est pas contenté de recevoir ces créateurs ; il leur a réservé la primeur de ses annonces, avant d'ouvrir le dialogue social. Pour des représentants mobilisés depuis un mois sur le terrain, découvrir la feuille de route gouvernementale par l'intermédiaire de personnalités du web est vécu comme un affront. « Ça fait longtemps que nous sommes mobilisés et c'est seulement aujourd'hui que nous sommes reçus par le Premier ministre, dénonce Manon Moret, secrétaire générale du syndicat Union nationale des étudiants de **France** (Unef). Avec tout le respect qu'on peut avoir pour les influenceurs, pour le travail qu'ils font, c'est quand même scandaleux que les organisations syndicales, qui représentent les étudiants depuis quatre semaines, soient reçues après. Donc ça témoigne d'un certain mépris du gouvernement. »

Des influenceurs avertis mais pris dans la tourmente

Certains créateurs invités n'étaient pourtant pas dupes, et ne sont pas venus les mains vides. Avant de passer le seuil de Matignon, Mathilde Fouqué avait initié trois consultations en ligne, récoltant plus de 20 000 réponses en 24 heures sur chacune, au sujet de Parcoursup ou de la santé mentale des jeunes. À titre de comparaison, la plateforme de consultation lycéenne, lancée par l'exécutif le 5 octobre, a mis trois semaines pour atteindre 100 000 contributions.

Conscientes du dispositif de communication politique, Mathilde Fouqué et Anna Baldy entendaient faire de cette invitation une tribune critique pour porter des revendications concrètes. « C'est 100% un coup de communication du gouvernement. On a été contactées hier en DM (message direct, NDLR) sur Instagram, confie Mathilde Fouqué. Il y a sans aucun doute une volonté de nous instrumentaliser, mais le fait est que nous, on est là pour être critiques. Beaucoup de personnes nous disaient sur nos réseaux sociaux de ne pas venir, de ne pas céder au jeu du gouvernement. »

Justification et double jeu présidentiel

Malgré ces précautions, le retour de bâton a été brutal sur la Toile. Plusieurs influenceurs ont dû publier des vidéos de justification face à l'avalanche de reproches de leurs abonnés. Mathilde Fouqué indique même avoir été traitée de « collabo » sur les réseaux sociaux. De son côté, Anna Baldy a tenu à recadrer l'événement en affirmant être venue porter une ligne fermement pro-lycéenne, regrettant au passage que « d'autres influenceurs invités n'avaient aucune position sur les revendications ». Au-delà de la polémique digitale, cette tentative de rapprochement pose enfin la question de la cohérence de la stratégie gouvernementale. Selon le média Blast, le gouvernement avait en effet demandé aux fournisseurs d'accès à internet de se tenir prêts à couper les réseaux sociaux lors de la mobilisation du samedi 14 octobre. Une mesure qui n'a finalement pas été appliquée et qui n'est pas envisagée pour le nouveau rendez-vous programmé samedi 31 octobre, mais qui illustre un étonnant double jeu : quand le Premier ministre déroulait le tapis rouge aux stars de TikTok, la veille, le président Macron déclarait à Marseille que « les réseaux sociaux abîment notre société ». Un paradoxe de plus qui ne risque pas d'apaiser le climat, à l'approche des prochaines manifestations.
RFI

Mali

Treize civils tués par une frappe de drone de l'armée, dans la région de Tombouctou



Au Mali, treize civils, dont six enfants, ont été tués, dans la nuit de dimanche à ce lundi 26 octobre, par une frappe de drone de l'armée malienne, près de Lerneb, dans la région de Tombouctou, selon des informations vérifiées par RFI auprès de nombreuses sources locales. L'état-major n'a pas communiqué sur cette frappe. L'armée malienne combat, avec ses partenaires russes de l'Africa Corps, les groupes jihadistes ou indépendantistes actifs dans le pays. Ses opérations sont régulièrement entachées d'exactions contre les populations. Cette fois, la frappe de drone a ciblé un petit campement nomade à Laghlaf, non loin de Lerneb, dans le cercle de Goundam, à quelques kilomètres de la frontière mauritanienne. Le dernier bilan fait état de 13 civils tués, parmi lesquels six enfants et une femme, ainsi que plusieurs blessés graves, dont une autre femme. Contrairement à certaines rumeurs, la frappe de drone n'a pas eu lieu pendant un mariage, mais elle a détruit les tentes occupées par deux familles de la communauté touareg Izimatene. Ces informations sont recoupées auprès de plusieurs notabilités locales civiles, de rebelles indépendantistes du Front de libération de l'Azawad (FLA), ressortissants de la zone, et des ONG de défense des droits humains Kal Akal et CD-DPA (Collectif pour la défense des droits du peuple de l'Azawad / Nord **Mali**) qui documentent les multiples cas de violences contre les civils et recensent les noms des victimes.

Deux familles tuées sous leurs tentes

« Il s'agit une nouvelle fois d'une frappe de drone contre des populations civiles », déplore Tilla Ag Zeini, secrétaire général de l'ONG CD-DPA.

« *Deux familles ont été tuées sur place, sous leurs tentes. La récurrence de ces attaques, combinées aux exactions documentées lors de patrouilles terrestres menées par l'armée malienne et les paramilitaires [russes, ndlr] d'Africa Corps excluent définitivement la thèse d'une simple bavure* », estime le défenseur des droits humains. « Ces actes portent la marque d'attaques délibérées et constituent de graves violations du droit international humanitaire », considère encore Tilla Ag Zeini. « *Notre organisation exige l'arrêt immédiat de ces opérations indiscriminées contre les civils et demande l'ouverture d'une enquête indépendante afin que les responsables répondent de leurs actes*. »

L'armée malienne revendique régulièrement des opérations « antiterroristes » contre les jihadistes du Jnim et de l'État islamique ou les rebelles indépendantistes du FLA. L'état-major n'a pas communiqué sur cette frappe de drone et, sollicité par RFI, n'a pas donné suite. Dans un communiqué publié mercredi 28 octobre, l'armée donne finalement sa version des faits : l'État-major assure que ce sont « *une quinzaine d'éléments terroristes regroupés sous un abri* », et « qui avaient pris soin de dissimuler leurs motocyclettes dans un endroit isolé et distinct du lieu de regroupement », qui ont été frappés « avec succès ».
RFI

Lisez le journal numérique sur le site KèfinaFasso www.kefinafasso.com Votre site indépendant d'information tous azimuts.

Siguiri

Violent affrontement entre des habitants de deux hameaux

Le mardi dernier, des habitants de deux hameaux relevant de deux villages de la préfecture de Siguiri se sont violemment affrontés. Des affrontements au cours desquels six personnes ont été blessées par balle. Elles ont par la suite été prises en charge à l'hôpital préfectoral de Siguiri.



Dr Abdoulaye Bachir Condé est médecin légiste à l'hôpital préfectoral. Il a confié que les violences ont opposé Sananfra, un hameau rattaché à Kignèbakoura, à Sonalarö, relevant de Fremkamaya. « *Hier, nous avons reçu des informations faisant état d'un affrontement entre deux hameaux appartenant à deux villages voisins. Il s'agit de Sananfra, relevant de Kignèbakoura, et de Sonalarö, rattaché à Fremkamaya. Au cours de cet affrontement, il y a eu des fusillades, mais les autorités ont pris les dispositions nécessaires* », a-t-il confié. Comme indiqué plus haut, les six personnes touchées par balle ont été admises à l'hôpital préfectoral de Siguiri. Leur état de santé ne serait pas préoccupant outre mesure. « *Nous avons reçu plusieurs blessés. Parmi eux, six personnes ont été victimes de tirs par balle : Souleymane Traoré, Doubany Keïta, Fodé Mamady Bérété, Ibrahima Traoré, Batoma Doumbouya et Alamako Traoré. Ces six patients sont actuellement hors de danger* », a indiqué Dr Condé, tout en insistant sur les liens familiaux qui existent entre les deux communautés. « *Les habitants des deux hameaux qui se sont affrontés sont presque de la même famille. Ce sont des enfants de grands frères et de petits frères. Si vous allez en profondeur, vous comprendrez qu'il s'agit pratiquement d'une seule famille* », a expliqué le médecin légiste. Les autorités locales ont dû prendre des mesures pour ramener le calme et prévenir de nouvelles violences entre les habitants des deux hameaux.

Mamadou Oury

Modernisation de l'Administration

Remise officielle des fiches de poste à six ministères

Le mercredi 28 octobre 2026, le ministère de la Modernisation de l'administration et de la Fonction publique a procédé à la remise officielle des fiches de poste à six ministères dans le cadre du vaste chantier de modernisation de l'administration publique guinéenne.



Les départements qui étaient concernés par cette remise sont : l'Administration du territoire et la Décentralisation ; la Communication, l'Économie numérique et de l'Innovation ; l'Énergie ; la Pêche et l'Économie maritime ; le Plan et la Coopération internationale ; la Jeunesse. Objectif : mieux structurer l'administration publique en clarifiant les responsabilités de chaque agent, en adaptant les effectifs aux besoins réels des services et en préparant l'introduction d'un système d'évaluation des performances à partir de janvier 2027.

A cette occasion, le ministre de la Modernisation de l'administration et de la Fonction publique, Faya François Bourouno, a déclaré : « *Au-delà des agents nommés par décret, dont les fonctions sont clairement définies, la question est de savoir si nous connaissons réellement les tâches de tous les agents que nous payons* ». Il a par ailleurs rappelé que les secteurs de l'Éducation, de la Sécurité et de la Santé concentrent à eux seuls entre 70 et 75 % des effectifs de la Fonction publique.

« *Le président de la République, le général Mamadi Doumbouya, m'a confié la mission de transformer et de moderniser l'administration afin qu'elle devienne un véritable levier d'accélération du programme Simandou 2040* », a ajouté Faya François Bourouno.

Ces fiches de poste permettront au gouvernement d'attribuer à chaque agent une fonction précisément définie, en adéquation avec ses qualifications et les besoins de son administration. Il reviendra aux ministres de poursuivre ce processus en remettant ces documents à leurs collaborateurs respectifs.

Les autorités préparent l'introduction d'un mécanisme systématique d'évaluation des performances individuelles. A en croire le ministre Bourouno, cette nouvelle étape devra entrer en vigueur dès janvier 2027.

Le gouvernement guinéen entend ainsi bâtir une administration plus performante, davantage orientée vers les résultats, capable d'accompagner efficacement les grandes transformations économiques et institutionnelles prévues dans le cadre de la vision Simandou 2040.
Sadjo

Lire l'Aigle Infos, c'est lire la vérité et la vertu